



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique fiscale

Question écrite n° 49814

### Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les difficultés auxquelles doivent faire face les salles de cinéma gérées par des associations communales. En effet, pour prendre l'exemple du département de la Haute-Savoie, de nombreuses communes de taille modeste soutiennent par le biais de subventions municipales les petites salles de cinéma. Mais le Centre national du cinéma a récemment supprimé l'aide financière qu'il accordait à ces établissements. En outre, toutes les subventions municipales qui leur sont destinées sont soumises à la TVA sous prétexte que ces salles de cinéma exercent une activité à caractère commercial alors que la nature des associations gestionnaires ne les conduit en aucune manière à réaliser des bénéfices. Aussi, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement à ce sujet afin de préserver cette activité culturelle dans certaines régions où elle risque de disparaître.

### Données clés

**Auteur :** [M. Birraux Claude](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49814

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** culture

**Ministère attributaire :** culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mars 1997, page 1470